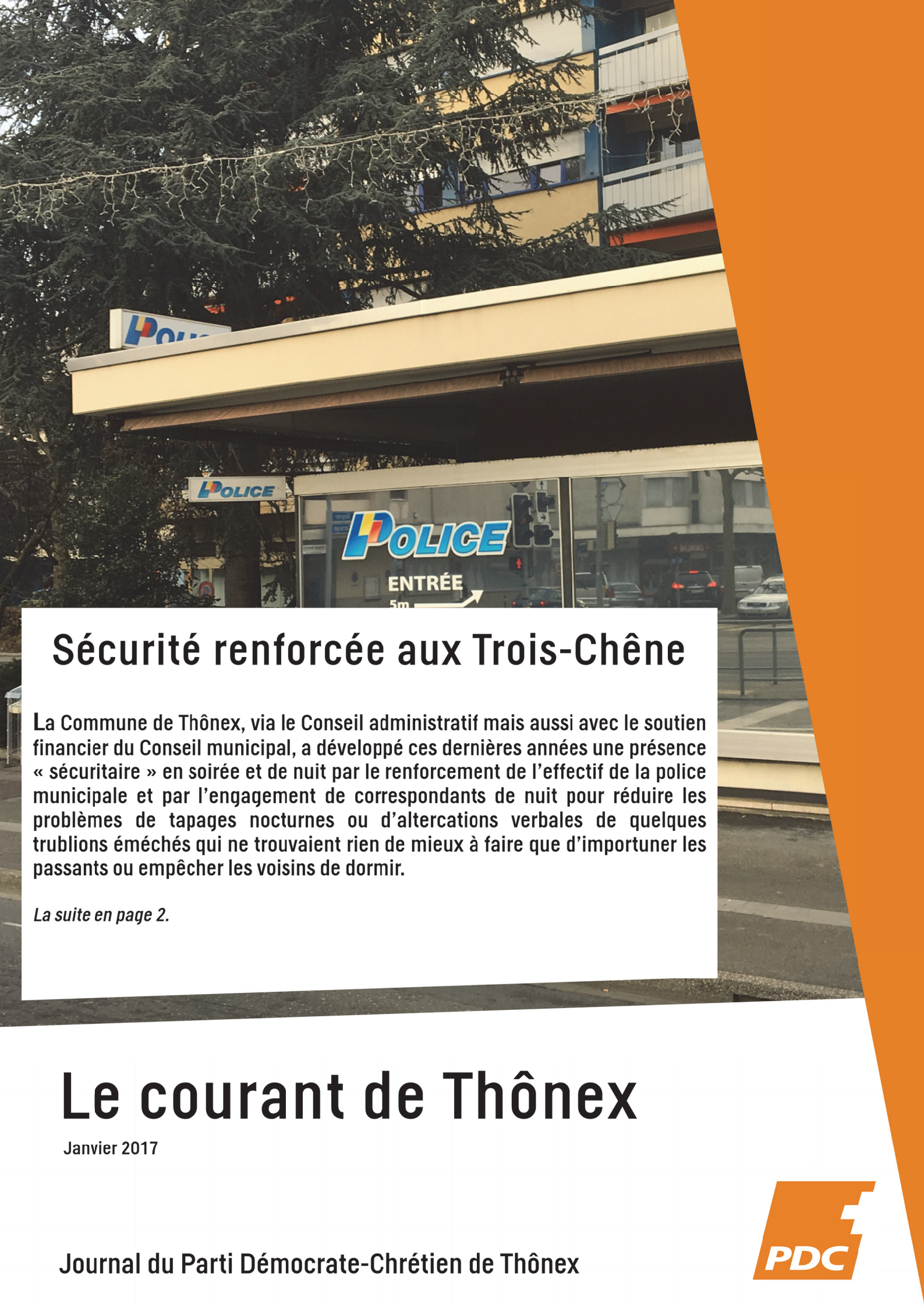




Sécurité renforcée aux Trois-Chêne

La Commune de Thônex, via le Conseil administratif mais aussi avec le soutien financier du Conseil municipal, a développé ces dernières années une présence « sécuritaire » en soirée et de nuit par le renforcement de l'effectif de la police municipale et par l'engagement de correspondants de nuit pour réduire les problèmes de tapages nocturnes ou d'altercations verbales de quelques trublions éméchés qui ne trouvaient rien de mieux à faire que d'importuner les passants ou empêcher les voisins de dormir.

La suite en page 2.

Le courant de Thônex

Janvier 2017

Journal du Parti Démocrate-Chrétien de Thônex





*Par Philippe CALAME
Conseiller municipal*

Ces démarches, bien qu'insuffisantes pour tous ceux qui ont subi un cambriolage, des agressions verbales ou physiques voire simplement des tapages nocturnes répétés, ont permis de réduire les atteintes et de régler certains cas. L'approche thônésienne par la prévention mais aussi par la répression lorsque la première étape ne marche pas, doit malheureusement subir un frein important depuis cet automne.

En effet, la police municipale de Thônex était la seule à travailler dans la région de nuit les week-ends et à plusieurs fois été mobilisée par la Police cantonale pour intervenir dans d'autres communes en raison de sous effectifs de la gendarmerie cantonale... mais aux frais exclusifs des Thônésiens. Face à ce constat nos autorités ont réduit les horaires de nos agents municipaux et le travail en bonne synergie avec les travailleurs sociaux que sont les correspondants de nuits ne peut plus se faire... Cette approche préventive mais aussi répressive n'est ainsi plus possible et les mauvaises habitudes vont revenir.

En raison de ces constats le PDC de Thônex, en collaboration avec les groupes PDC de Chêne-Bourg et Chêne-Bougeries, propose une pétition adressée au Conseil d'Etat pour lui demander une nouvelle répartition

Sécurité à Thônex (suite de la première page)

des forces en particulier la nuit ou à défaut une aide financière pour les communes, comme Thônex, qui accepteraient de prolonger les horaires des polices municipales pour pallier le manque de présence de la gendarmerie.

De plus, la nouvelle loi cantonale sur la police a créé une division de « police de proximité » qui, pour Thônex, est basée au poste de La Pallanterie et qui, mises à part de rares exceptions, ne travaille pas la nuit. Or à notre sens, pendant la journée, le rôle de proximité ou d'ilotage est parfaitement rempli par les différentes polices municipales des Trois-Chêne. Pourquoi dès lors ne pas demander à cette gendarmerie de proximité de patrouiller en soirée et de nuit, pour prévenir autant des problèmes d'incivilités que de cambriolages, car la présence de voitures de police dans les rues a un caractère dissuasif indéniable.

Bref, vous l'aurez compris pour toutes ces raisons nous vous encourageons à signer et faire signer cette pétition que vous trouverez encartée dans ce journal. Nous vous rappelons que tout le monde peut signer, que vous soyez suisse ou non, majeur ou non, sans aucune distinction.

Ensemble agissons pour une meilleure sécurité.

Brèves du Conseil municipal

- Nous remercions le Conseiller administratif Philippe Decrey pour son engagement culturel qui a permis de placer Thônex sur le devant de la scène cantonale avec le projet « Thônex Live ». Grâce à cela, Thônex reçoit régulièrement des grands noms du spectacle tels que Bastian Baker, Charlie Winston mais aussi Stromae et beaucoup d'autres !
- Le groupe PDC est en première ligne des combats pour une politique sociale de qualité; outre son Conseiller administratif, le groupe démocrate-chrétien a la chance d'avoir la présidence de la commission sociale en la personne de Andrew Arpidone. Leur engagement sans faille a notamment abouti à un nouveau contrat pour les travailleurs sociaux hors murs (TSHM), qui seront désormais au nombre de trois, ainsi qu'à une motion de l'Entente signée conjointement avec le PLR pour un nouveau règlement de l'attribution des aides sociale et humanitaire.
- Une nouvelle Mairie pour le XXI^e siècle ou devrions nous dire deux ! Grâce à une politique foncière active de notre Conseil administratif qui nous a permis d'acquérir quelques propriétés dans le centre de la Commune, nous allons pouvoir commencer sereinement les divers chantiers de réorganisation des locaux de la Mairie et de sa future annexe à l'avenue Tronchet. Cette annexe se trouvera en face de la salle des fêtes et comprendra la nouvelle salle du Conseil municipal (l'actuelle devenant trop petite), les locaux de la police municipale, le service social ainsi que le guichet public. Sur le site de l'actuelle Mairie, une mise en valeur du bâtiment historique complété d'un nouveau bâtiment bas et moderne permettront la création de nouveaux bureaux et salles de réunions pour l'administration qui devra s'agrandir en raison des Communaux d'Ambilly.

Nous vous adressons nos

- Notre président du PDC Thônex Philippe DEMIERRE a démissionné du Conseil municipal suite à une réorientation professionnelle. Il restera néanmoins toujours actif sur la Commune comme pompier volontaire ou lors des fêtes communales. Il a été remplacé le 20 décembre par Guy SAUDAN à qui nous souhaitons un actif retour au municipal.
- En décembre le Conseil municipal a voté le bouclage de 27 crédits de construction avec un solde positif « non dépensé » de plus de 800'000.-. Nous profitons de remercier les collaborateurs de la mairie, nos autorités et leurs mandataires pour leurs réalisations effectuées avec la volonté ferme de ne pas gaspiller inutilement des deniers publics tout en offrant des infrastructures de qualité. Cette manière de procéder de ces dernières années nous permet d'affronter les futures dépenses de construction pour les Communaux d'Ambilly avec des caisses pleines, sans une dette qui plomberait les projets de demain.



Par Bruno DA SILVA
Conseiller municipal

Plus de 43 millions de francs, c'est le montant voté par le Conseil municipal lors de sa séance du 4 octobre dernier, montant entièrement dédié aux aménagements de surface du futur quartier des Communaux d'Ambilly (MICA).

Après tant d'années parsemées d'une multitude de projets et un nombre incalculable de recours et d'oppositions qu'il a fallu traiter, il semblerait que cette affaire sorte finalement de la jungle administrative dans laquelle elle s'était fourrée. Que de débats, que d'échanges, parfois très virulents, autour de cette question ! Rarement un sujet aura autant cristallisé les tensions et animé les affaires communales dans notre région. Parce que oui, ces Communaux ne sont pas uniquement l'affaire de Thônex, mais bel et bien un élément clé dans le développement de toute la région avec des implications pour toutes les communes limitrophes. Développement que les autorités locales, parmi lesquelles le groupe démocrate-chrétien, voulaient réfléchi et adapté à la réalité du terrain avec ses multiples contraintes.

Hors de question pour le PDC de fermer les yeux sur les actuels problèmes de circulation qui se seraient vus aggravés par une réalisation trop rapide et désorganisée du projet MICA.

Hors de question aussi de ne pas tenir compte de l'explosion des besoins en termes d'infrastructures publiques (écoles, police, social, ...) qu'aurait provoquée la construction d'un nombre beaucoup trop élevé de logements, tel que prévu au départ, avec des

Communaux d'Ambilly

conséquences catastrophiques pour les finances communales.

Et finalement hors de question de passer en force, sans concertation et sans dialogue, face aux oppositions des nombreux riverains dont il nous incombe aussi de défendre les intérêts.

C'est pourquoi, après de nombreuses années de concertation et l'obtention des garanties nécessaires, la commune de Thônex et ses autorités peuvent être fières des acquis actuels. Le projet MICA était inévitable et indéniablement nécessaire au vu de la difficulté qu'ont les Genevois à se loger. Bien qu'il soit impensable que ce projet puisse résoudre seul la pénurie de logements actuelle, c'est un effort qui viendra indubitablement contribuer à soulager la pression que subissent les familles et la classe moyenne, premières victimes d'un marché immobilier clairement dysfonctionnel.

Être obligé de déménager au-delà de la frontière pour trouver un logement à un prix abordable ne devrait pas être considéré comme un fait établi et normal. C'est pour combattre des aberrations telles que celles-ci que le PDC s'engage en faveur de projets, partout dans le canton, tels que MICA, les Cherpines ou les Grands-Esserts.

Il était nécessaire d'agir, le PDC et la grande majorité des autres forces communales l'ont fait. Thônex apportera donc sa contribution à la résolution du problème, tout en étant intransigeant sur la défense des intérêts des riverains directement concernés par les grands changements qui auront lieu.

meilleurs vœux pour 2017.



*Par Andrew ARPIDONE
Conseiller municipal*

Fin 2015, le PDC a voulu faire entrer Thônex dans le 21ème siècle en matière de droit des pères par le biais de l'introduction d'un congé paternité digne de ce nom de 20 jours en faveur du personnel de la Commune. Las, une majorité des élus municipaux a considéré que les deux jours actuels étaient suffisants arguant même pour certains qu'un père n'avait pas à allaiter (sic) !

Rappelons que le congé maternité de base n'est nullement conditionné au fait d'allaiter. Dans certaines conventions collectives ou dans les administrations publiques, un congé allaitement rémunéré d'un mois étant prévu en plus du congé maternité. Ce congé (de 16 semaines à Genève) est certes en partie lié au repos physique des mères suite à l'accouchement mais également destiné à nouer des liens indéfectibles avec l'enfant, ce à quoi les pères ont aussi le droit et le devoir.

Le congé paternité fédéral se faisant attendre (malgré le dépôt d'une initiative parlementaire déposée en avril 2015 et reçue favorablement par la Commission de la sécurité sociale du National visant à l'introduction d'un congé paternité de deux semaines financé par les allocations pour perte de gains), notre groupe avait estimé que si les initiatives communales se multipliaient, cela pouvait créer une impulsion positive au niveau national, les communes de Plan-les-Ouates, de Carouge ou de la Ville de Genève ayant d'ailleurs déjà franchi le pas.

Congé paternité, la politique des petits pas !

Devant cet échec, le PDC ne renoncera pas. Si les 4 semaines semblent, à court terme du moins, condamnées au vu des forces en présence au Conseil municipal, nous veillerons à ce qu'un congé paternité de deux semaines, qui semble rallier le plus de suffrages à ce jour, puisse être instauré dans un futur proche pour le personnel communal et appuierons toutes initiatives visant à étendre ce congé au niveau national, ceci tant pour le public que pour le privé. Nous sommes revenus avec une question écrite au Conseil administratif lors de la séance du Conseil municipal de septembre à ce sujet.

Rappelons que l'impact financier d'une telle mesure est négligeable, les absences étant planifiables et pouvant être compensées en partie par une répartition des tâches par ses collègues, comme cela se fait en périodes de vacances.

Enfin, pour la petite histoire, même la Landsgemeinde du Canton de Glaris a récemment adopté un congé paternité de 5 jours (soit 3 de plus que ce que les statuts du personnel de la Commune prévoient).

Petit à petit, l'oiseau fait son nid, comme le veut l'adage ! Nous ne manquerons pas de vous informer des suites données à ce sujet qui nous tient particulièrement à cœur.

Un congé paternité moderne, ce n'est pas forcément X semaines de congé à prendre à la suite. En effet, la Ville de Genève prévoit que les 20 jours de congé puissent être pris pendant la première année suite à la naissance de l'enfant. Cela permet par exemple lorsque la mère a repris son travail de prendre un jour de congé par semaine le temps de trouver une nounou ou une place de crèche voire de prendre congé un jour pour accompagner son bébé à une visite médicale ou tout simplement prendre un jour en famille pour permettre aux pères de vivre ces heureux moments.

Ce congé réparti et planifié évite le coût de remplacement du père absent au travail et permet ainsi au monde professionnel de suivre l'évolution de la société où le père commence enfin à prendre sa place.

A vos agendas !

Notre traditionnelle soirée spaghetti offerts à la population thônésienne aura lieu cette année le vendredi 3 mars à la salle des fêtes.